

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil communautaire  
du 28 mars 2024

### **Délibération n°2024- 072 - Subventions 2024 aux associations**

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	56
Ne prend pas part au vote	0
Votants	56
Abstention	0
Suffrage exprimés	56
Majorité absolue	29
Pour	56
Contre	0

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, à compter de 19h00 le conseil communautaire, régulièrement convoqué en date du 22 mars, s'est réuni, Salle André Millet à Samoreau, sous la présidence de M. Pascal GOUHOURY.

#### Membres présents :

M. Pascal GOUHOURY, Président.

Mmes Estelle BERTÉE (à partir de la délibération N°2024-017), Françoise BICHON-LHERMITTE, Francine BOLLET, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE (à partir de la délibération N°2024-016), Véronique FÉMÉNIA, Anne-Sophie GUERIN, Marie HOLVÖET, Lamia KORT, Hélène MAGGIORI, Isabelle MARIE, Mylène MUSY, Marie-Charlotte NOUHAUD, Judith REYNAUD, Sonia RISCO, Audrey TAMBORINI, Pascale TORRENTS-BELTRAN et Nathalie VINOT (à partir de la délibération N°2024-016)

MM. Christophe BAGUET, Christian BOURNERY, Michel CALMY, Michel CHARIAU, Romain COQUERY, David DINTILHAC (à partir de la délibération N°2024-016), Thibault FLINÉ, Patrick GAUTHIER, Julien GONDARD, Michaël GOUÉ, Francis GUERRIER, Jean HÉLIE, Fabrice LARCHÉ, Olivier MAGRO, Yann MOREAU, Nicolas PIERRET, Patrick POCHON, Jean-Philippe POMMERET, Daniel RAYMOND, Thierry REYJAL (à partir de la délibération N°2024-016), Alain RICHARD, Laurent ROUSSEL, Laurent SIGLER, Gérard TAPONAT, Alain THIERY, Cédric THOMA, Yannick TORRES, Vitor VALENTE et Anthony VAUTIER.

#### Membres ayant donné pouvoir :

Mme Cécile PORTE à M. Fabrice LARCHÉ  
Mme Sandrine-Magali BELMIN à M. Thierry REYJAL  
Mme Naciba MESSAOUDI à M. Laurent SIGLER  
Mme Chantal PAYAN à M. Vitor VALENTE  
Mme Isabelle BOLGERT à M. Julien GONDARD  
Mme Gwenaël CLER à Mme Francine BOLLET  
Mme Marie-Laure VASSEUR à M. Christian BOURNERY  
Mme Anne GHYSSENS à M. Francis GUERRIER  
M. Pascal GROS à Mme Marie HOLVÖET

Membres absents :

Mme Sophie BERTHOLIER

Mme Aurélie BRICAUD

M. Jean-Claude DELAUNE

M. Thomas IANZ

M. Frédéric VALLETOUX

Mme Nathalie VINOT (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et de la délibération N°2024-015)

M. Thierry REYJAL (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et de la délibération N°2024-015)

Mme Sandrine-Magali BELMIN (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et de la délibération N°2024-015)

M. David DINTILHAC (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et de la délibération N°2024-015)

Mme Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et de la délibération N°2024-015)

Mme Estelle BERTÉE (pour les votes du Procès-verbal du 8 février 2024 et des délibération N°2024-015 et N°2024-016)

M. Romain COQUERY (pour le vote des délibérations N°2024-073 à N° 2024-079)

Mme Marie HOLVÖET (pour le vote de la délibération N° 2024-082)

M. Pascal GROS (pour le vote de la délibération N° 2024-082)

Membre n'ayant pas pris part au vote :

Le Président sort de la salle au moment du vote des comptes administratifs et ne prend pas part au vote des délibérations N°2024-039 à N°2024-046.

Secrétaire de Séance : M. Christophe BAGUET

**Références juridiques :**

- **Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment, ses articles L.1611-4, L 2311-7**
- **Le décret N°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques**
- **Statuts de la Communauté d'agglomération**

**Rapporteur : M. Yannick TORRES**

**Projet de délibération (délibération N°2024-072)**

Ce point a été présenté aux commissions, sports, enfance, jeunesse du 11 mars 2024, et finances, ressources humaines et mutualisation du 13 mars 2024.

Les statuts modifiés de la Communauté d'agglomération sont entrés en vigueur le 1er janvier 2023, suite à l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2022.

Ces derniers mentionnent le soutien de la Communauté d'agglomération aux activités artistiques, culturelles ou sportives tel que suit :

- Soutien aux disciplines sportives organisées par une association sportive affiliée à une fédération et participant à ses compétitions, pour : les sports nautiques et aquatiques, l'athlétisme, l'équitation, le football, le cyclisme, le tennis, le tir à l'arc, le rugby, et l'escrime. Ces associations devront organiser un enseignement collectif, avoir pour objectifs l'inclusion par la pratique handisport et la féminisation de la pratique sportive.
- Soutien aux manifestations artistiques, culturelles ou sportives dont attractivité ou l'étendue dépassent le cadre communal.
- Soutien au programme « savoir nager de l'Education Nationale

Ainsi, la Communauté d'agglomération a adressé un formulaire aux associations du territoire communautaire rentrant dans le champ de soutien mentionné dans ses statuts, afin que ces dernières puissent effectuer pour l'année 2024, une demande de subvention auprès de la collectivité.

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de :

- Approuver l'attribution des subventions aux associations selon le tableau ci-dessous,
- Approuver que les associations bénéficiaires d'une subvention s'engagent à signer le contrat d'engagement républicain,
- Inscrire les crédits au budget principal 2024 de la Communauté d'agglomération.
- Inscrire les crédits au budget annexe Grand Parquet 2024 de la Communauté d'agglomération,
- Autoriser M. le Président à effectuer tout acte utile à la mise en œuvre de cette délibération.

**Subventions inscrites au budget principal 2024 :**

<b>Subventions aux associations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Rugby Sud 77	Rugby	15 000,00 €
Entente Sportive de la Forêt – ESF	Tennis	1 980,00 €
	Football	5 110,00 €
	Athlétisme	1 980,00 €
Entente Football Pays de Fontainebleau	Football Féminin	6 000,00 €
Racing Club du Pays de Fontainebleau	Football	44 000,00 €
Compagnie d'Arc de Fontainebleau-Avon – CAFA	Tir à l'arc	2 500,00 €
Pays de Fontainebleau Athlétisme	Athlétisme	78 000,00 €
Olympique du Loing Football	Football	4 500,00 €
Entente Sportive Pays de Bière Football	Football	10 000,00 €
Football Club Bois le Roi	Football	17 500,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	2 000,00 €
Union Sportive Avonnaise Football	Football	50 000,00 €
Tennis Club de Fontainebleau	Tennis	15 000,00 €
Association Nautique Fontainebleau Avon Canoë – ANFA Canoë	Canoë kayak	2 400,00 €
Aviron du Pays de Fontainebleau	Aviron	19 500,00 €
Tennis Club de Bourron Marlotte	Tennis	1 600,00 €
Clubs d'escrimes réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	8 000,00 €
Samois Athlétisme	Athlétisme	2 000,00 €
Avenir de Samoreau	Athlétisme	2 000,00 €
Héricy Vulaines Samoreau Football Club - HVS FC	Football	9 500,00 €
Association Sportive des Bords de Seine Tennis	Tennis	5 000,00 €

Accusé de réception en préfecture  
077-200072346-20240405-2024-072-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Tennis Club Chartrettes	Tennis	2 000,00 €
Union Sportive Bois le Roi	Tennis	12 000,00 €
	Tir à l'Arc	500,00 €
Vélo Club Fontainebleau Avon	Cyclisme	10 000,00 €
Pays de Fontainebleau Escrime	Escrime	4 500,00 €
Club Nautique Chartrettes	Ski Nautique	2 000,00 €
Cercle des Nageurs de Fontainebleau Avon – CNFA	Natation	6 500,00 €
Association Sportive Subaquatique Avonnaise et Belfontaine - ASSAB	Plongée	500,00 €

<b>Subventions exceptionnelles aux associations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Rugby Sud 77	Rugby	3 000,00 €
Entente Sportive de la Forêt – ESF	Tennis - Athlétisme - Football	5 000,00 €
Racing Club du Pays de Fontainebleau	Football	5 000,00 €
Pays de Fontainebleau Athlétisme	Athlétisme	3 000,00 €
Football Club de Bois le Roi	Football	2 000,00 €
Football Club de Bois le Roi	Football	5 000,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	2 000,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	5 000,00 €
Clubs d'Escrime Réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	1 800,00 €
Clubs d'Escrime Réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	1 000,00 €
Vélo Club Fontainebleau Avon	Cyclisme	5 000,00 €
Pays de Fontainebleau Escrime	Escrime	3 000,00 €

<b>Subventions aux manifestations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Vélo Club du Pays de Fontainebleau – Grand Prix Cycliste de la CAPF	Cyclisme	1 500,00 €
Entente Sportive de la Forêt - Les 16 kms du Vaudoué	Course sur route	500,00 €
Comité de Seine et Marne D'athlétisme – Meeting D'athlétisme de Seine et Marne	Athlétisme	10 000,00 €
Compagnie d'Arc Fontainebleau Avon – Championnats de France Para Tir à l'Arc en extérieur	Tir à l'Arc	5 800,00 €
Tennis Club de Bourron - Action pour les jeunes	Tennis	1 000,00 €
Club Nautique de Chartrettes – Championnats de France de Wakeboard	Wakeboard	2 750,00 €

Entente Football Pays de Fontainebleau - Aiglonne's Cup	Football féminin	2 000,00 €
Tri-Aventure – Impérial Trail	Trail	1 500,00 €
Azimut - Nordique Bellifontaine	Marche Nordique	1 000,00 €

Subventions aux manifestations culturelles	Activités	Subventions 2024
Fleury Animation – 15ème Festival Pop/Rock du pays de Bière	Musique	1 500,00 €
Les Grenouilles Anonymes - Festivale Petite Cavale	Festival de musique, culturel, nature	1 000,00 €
ProQuartet – Rencontres Musicales ProQuartet en Seine Et Marne	Musique	2 000,00 €
Génération Artistique Héricy - Festival Des Briardises	Théâtre	20 000,00 €
Festival Du Théâtre du Hérisson	Théâtre	4 500,00 €

Autres subventions	Activités	Subventions 2024
Amical du Personnel Intercommunal – API	Association du personnel	2 000,00 €
CODUT	Défense des usagers	200,00 €
Réserve Biosphère	Environnement	5 000,00 €

### **Subventions inscrites sur le budget annexe du Grand Parquet 2024**

Subventions aux manifestations organisées au Grand-Parquet	Activités	Subventions 2024
Nature en fête	Nature, terroir, chasse	3 000,00 €
HippoCrat - Cœur en Crin	Equitation	2 000,00 €
FTB Events – Fontainebleau Classic Summer Tour	Equitation	1 500,00 €
Jump@Fontainebleau - Compétition de saut d'obstacles	Equitation	2 000,00 €
Société Hippique Française – Grande Semaine de L'élevage	Equitation	5 000,00 €
Grand Parquet Endurance – Concours International d'Endurance – L'Automnale	Equitation	1 500,00 €
CREIF – Meeting d'Automne de Concours Complet d'équitation	Equitation	1 500,00 €

### **Décision :**

L'assemblée décide, à l'unanimité, de :

- Approuver l'attribution des subventions aux associations selon le tableau ci-dessous,
- Approuver que les associations bénéficiaires d'une subvention s'engagent à signer le contrat d'engagement républicain,
- Inscrire les crédits au budget principal 2024 de la Communauté d'agglomération.

Accuse de réception en préfecture  
077-200072346-20240405-2024-072-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2024

- Inscrire les crédits au budget annexe Grand Parquet 2024 de la Communauté d'agglomération,
- Autoriser M. le Président à effectuer tout acte utile à la mise en œuvre de cette délibération.

**Subventions inscrites au budget principal 2024 :**

<b>Subventions aux associations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Rugby Sud 77	Rugby	15 000,00 €
Entente Sportive de la Forêt – ESF	Tennis	1 980,00 €
	Football	5 110,00 €
	Athlétisme	1 980,00 €
Entente Football Pays de Fontainebleau	Football Féminin	6 000,00 €
Racing Club du Pays de Fontainebleau	Football	44 000,00 €
Compagnie d'Arc de Fontainebleau-Avon – CAFA	Tir à l'arc	2 500,00 €
Pays de Fontainebleau Athlétisme	Athlétisme	78 000,00 €
Olympique du Loing Football	Football	4 500,00 €
Entente Sportive Pays de Bière Football	Football	10 000,00 €
Football Club Bois le Roi	Football	17 500,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	2 000,00 €
Union Sportive Avonnaise Football	Football	50 000,00 €
Tennis Club de Fontainebleau	Tennis	15 000,00 €
Association Nautique Fontainebleau Avon Canoë – ANFA Canoë	Canoë kayak	2 400,00 €
Aviron du Pays de Fontainebleau	Aviron	19 500,00 €
Tennis Club de Bourron Marlotte	Tennis	1 600,00 €
Clubs d'escrimes réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	8 000,00 €
Samois Athlétisme	Athlétisme	2 000,00 €
Avenir de Samoreau	Athlétisme	2 000,00 €
Héricy Vulaines Samoreau Football Club - HVS FC	Football	9 500,00 €
Association Sportive des Bords de Seine Tennis	Tennis	5 000,00 €
Tennis Club Chartrettes	Tennis	2 000,00 €
Union Sportive Bois le Roi	Tennis	12 000,00 €
	Tir à l'Arc	500,00 €
Vélo Club Fontainebleau Avon	Cyclisme	10 000,00 €
Pays de Fontainebleau Escrime	Escrime	4 500,00 €
Club Nautique Chartrettes	Ski Nautique	2 000,00 €

Accusé de réception en préfecture  
077200072348-20240405-2024\_072\_DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Cercle des Nageurs de Fontainebleau Avon – CNFA	Natation	6 500,00 €
Association Sportive Subaquatique Avonnaise et Bellifontaine - ASSAB	Plongée	500,00 €

<b>Subventions exceptionnelles aux associations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Rugby Sud 77	Rugby	3 000,00 €
Entente Sportive de la Forêt – ESF	Tennis - Athlétisme - Football	5 000,00 €
Racing Club du Pays de Fontainebleau	Football	5 000,00 €
Pays de Fontainebleau Athlétisme	Athlétisme	3 000,00 €
Football Club de Bois le Roi	Football	2 000,00 €
Football Club de Bois le Roi	Football	5 000,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	2 000,00 €
Avon Athlétisme Club	Athlétisme	5 000,00 €
Clubs d'Escrime Réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	1 800,00 €
Clubs d'Escrime Réunis - CER – Ancien US Avonnaise escrime	Escrime	1 000,00 €
Vélo Club Fontainebleau Avon	Cyclisme	5 000,00 €
Pays de Fontainebleau Escrime	Escrime	3 000,00 €

<b>Subventions aux manifestations sportives</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Vélo Club du Pays de Fontainebleau – Grand Prix Cycliste de la CAPF	Cyclisme	1 500,00 €
Entente Sportive de la Forêt - Les 16 kms du Vaudoué	Course sur route	500,00 €
Comité de Seine et Marne D'athlétisme – Meeting D'athlétisme de Seine et Marne	Athlétisme	10 000,00 €
Compagnie d'Arc Fontainebleau Avon – Championnats de France Para Tir à l'Arc en extérieur	Tir à l'Arc	5 800,00 €
Tennis Club de Bourron - Action pour les jeunes	Tennis	1 000,00 €
Club Nautique de Chartrettes – Championnats de France de Wakeboard	Wakeboard	2 750,00 €
Entente Football Pays de Fontainebleau - Aiglonne's Cup	Football féminin	2 000,00 €
Tri-Aventure – Impérial Trail	Trail	1 500,00 €
Azimut - Nordique Bellifontaine	Marche Nordique	1 000,00 €

<b>Subventions aux manifestations culturelles</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Fleury Animation – 15ème Festival Pop/Rock du pays de Bière	Musique	1 500,00 €

Accusé de réception en préfecture  
077-200072346-20240405-2024-072-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les Grenouilles Anonymes - Festivale Petite Cavale	Festival de musique, culturel, nature	1 000,00 €
ProQuartet – Rencontres Musicales ProQuartet en Seine Et Marne	Musique	2 000,00 €
Génération Artistique Héricy - Festival Des Briardises	Théâtre	20 000,00 €
Festival Du Théâtre du Hérisson	Théâtre	4 500,00 €

<b>Autres subventions</b>	<b>Activités</b>	<b>Subventions 2024</b>
Amical du Personnel Intercommunal – API	Association du personnel	2 000,00 €
CODUT	Défense des usagers	200,00 €
Réserve Biosphère	Environnement	5 000,00 €



## Subventions inscrites sur le budget annexe du Grand Parquet 2024

Subventions aux manifestations organisées au Grand-Parquet	Activités	Subventions 2024
Nature en fête	Nature, terroir, chasse	3 000,00 €
HippoCrat - Cœur en Crin	Equitation	2 000,00 €
FTB Events – Fontainebleau Classic Summer Tour	Equitation	1 500,00 €
Jump@Fontainebleau - Compétition de saut d'obstacles	Equitation	2 000,00 €
Société Hippique Française – Grande Semaine de L'élevage	Equitation	5 000,00 €
Grand Parquet Endurance – Concours International d'Endurance – L'Automnale	Equitation	1 500,00 €
CREIF – Meeting d'Automne de Concours Complet d'équitation	Equitation	1 500,00 €

Fait les jours, mois et an susdits,  
Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de séance

Christophe BAGUET

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Pascal GOUHOURY



Certifié exécutoire le- **5 AVR. 2024**  
Date de mise en ligne le- **5 AVR. 2024**  
Notification le  
AR Préfecture 077-200072346-

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr) et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
077-200072346-20240405-2024-072-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2024